

## **La complémentaire santé, premier contrat d'assurance des TNS, selon un sondage OpinionWay pour Alptis**

**Cette enquête a été réalisée par OpinionWay pour le courtier grossiste Alptis, dont les travailleurs indépendants constituent un des marchés-clés. Un échantillon représentatif des travailleurs non-salariés (TNS) a été interrogé à la fin de l'année 2022.**

**L'étude révèle que les TNS sont soucieux de leur santé et de leur avenir. En effet, un tiers d'entre eux utilisent des outils connectés pour se maintenir en forme et plus de 50% font du sport au moins une fois par semaine.**

**D'autre part, cette population souscrit à divers types d'assurance. La complémentaire santé arrive en tête (74%) suivie de l'assurance vie (45%) et du plan d'épargne ou d'épargne retraite (34%), afin d'anticiper les aléas de la vie, entre autres.**

**A travers ce sondage, les équipes d'Alptis souhaitent connaître précisément les besoins des différents profils TNS, pour déployer les offres et solutions les plus adaptées à cette cible hétérogène. L'objectif de l'étude était de mieux comprendre leurs activités professionnelles, leurs usages digitaux, leurs modes de vie, leurs structures familiales, leurs valeurs, leurs comportements en matière de santé et leurs choix quant à la prévoyance et à l'épargne.**

### **La majorité des TNS sont attentifs à leur santé et agissent pour la préserver**

**85 % des travailleurs indépendants se considèrent en bonne santé, quel que soit leur statut (chef d'entreprise, commerçant, artisan ou profession libérale).**

**Parallèlement, ils sont 81 % à estimer ne pas avoir besoin d'accompagnement pour les aider à rester en bonne santé. On peut noter une vraie différence entre les générations : 94 % des 60 ans et plus le pensent, contre seulement 67 % des 30-39 ans et 37% des 18-19 ans.**

**32 % des TNS déclarent utiliser des objets connectés pour se maintenir en forme. Parmi les TNS qui utilisent ces objets, 62% se servent des montres connectées et 57% ont recours à des applications sur smartphone. Sans surprise, les 18-29 ans sont 46 % à utiliser ces objets connectés, contre 19 % des 60 ans et plus.**

En matière de santé, la population des TNS se révèle proactive et préventive. Les trois principales actions mentionnées sont :

- Une alimentation saine (60 %),
- La pratique régulière d'une activité physique (50 %),
- L'attention à un sommeil régulier (43 %).

On peut remarquer que les artisans ne sont que 36 % à pratiquer régulièrement une activité physique ; ce qui se comprend aisément car ils sont souvent actifs physiquement dans leur activité professionnelle au quotidien.

### Près de la moitié des TNS passent par un intermédiaire pour bénéficier des assurances

Les TNS détiennent en moyenne près de trois contrats d'assurance. 74 % d'entre eux sont couverts par une complémentaire santé (87 % pour les 60 ans et plus).

Pour ce qui concerne les autres contrats d'assurance, 45 % des TNS ont une assurance vie et 34 % un plan d'épargne ou d'épargne retraite. Les commerçants ne sont que 23 % à avoir souscrit un plan d'épargne retraite.

Globalement, les TNS ont moins recours à la prévoyance, en termes de capital décès (21%) et de maintien de revenus en cas d'incapacité/d'invalidité (20%).

Au sujet des modes de souscription, 56% des TNS choisissent de passer par un intermédiaire d'assurance : agent d'assurance (43%) ou courtier (13%). Les deux autres modes principaux sont internet (23 %) et la banque (17 %).

#### **Amandine Rebecq, responsable marketing marchés pro et collectif :**

*« Malgré l'attention qu'ils portent à leur santé, on remarque que les TNS sont assez peu couverts pour certains risques, notamment en cas de décès ou d'arrêt de travail. Notre rôle, en tant qu'expert, c'est de les sensibiliser sur ces risques et leurs conséquences pour leur activité et leur famille, puis de leur proposer des offres adaptées à leur situation personnelle et professionnelle. »*

### Un réel intérêt pour un accompagnement expert en matière d'actions de prévention santé, pour les chefs d'entreprise

Le sondage dévoile que 41 % des indépendants, ayant des salariés, ont déjà mis en place des actions préventives santé auprès de leurs salariés.

Par ailleurs, les TNS ayant des collaborateurs sont 51 % à se dire intéressés pour être accompagnés dans la mise en place de ce type d'actions.

#### **Amandine Rebecq, responsable marketing marchés pro et collectif :**

*« Chez Alptis, nous avons toujours eu à cœur de proposer des actions de prévention à nos adhérents. Cette étude, qui montre l'intérêt des TNS pour la prévention, nous conforte dans le fait de proposer, en plus de nos produits d'assurance, un programme d'ateliers gratuits sur ce thème. Nous constatons que les TNS sont déjà nombreux à y participer, c'est un service qu'ils apprécient et que nous allons continuer de développer. »*

**NB : Une version complète de l'enquête OpinionWay pour Alptis peut vous être envoyée sur simple demande.**

**\*Méthodologie : Un échantillon de 805 travailleurs non-salariés a été questionné en ligne, du 18 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2022. Cet échantillon répond à une méthode des quotas (statut, nombre d'employés, région, sexe, âge) afin de constituer un panel représentatif des TNS.**

## **A propos d'Alptis – [www.alptis.org](http://www.alptis.org)**

Créé à Lyon en 1976, Alptis est un groupement de protection sociale, indépendant, associatif et entrepreneurial. Il est aujourd'hui constitué d'un ensemble de sociétés\* proposant des solutions qui associent responsabilité et solidarité dans trois grands domaines : la prévention, l'assurance et le financement. Il intervient pour les particuliers, les travailleurs indépendants et les entreprises.

Alptis dispose d'un réseau de distribution de 7.700 partenaires, courtiers et conseillers en gestion de patrimoine indépendants. Le groupe protège aujourd'hui près de 500.000 personnes et accompagne près de 14.000 entreprises, partout en France (métropole et DROM).

Le modèle développé par Alptis est collaboratif et participatif : 600 adhérents actifs bénévoles participent à la gouvernance du groupe et/ou s'engagent au sein de plus de 100 comités locaux. Ils organisent notamment près de 400 actions de prévention santé chaque année, proposées à l'ensemble des adhérents.

La mission du groupe se traduit dans sa raison d'être :

**En éclairant les choix d'assurance et de financement de chacun,**

**En favorisant l'accès à la prévention,**

**En recherchant au sein de nos communautés et avec nos partenaires des équilibres vertueux,**

**Nous avons à cœur d'agir ensemble pour accompagner et protéger les différents parcours de vie.**

*\*Les sociétés du groupe Alptis : Alptis Prévoyance & Santé, Assurema, Belend, Capvita, Cmonassurance, GEA Assurances, Mutuelle.fr, Prêt Pro, Resco Courtage, Signature Assurances, Solaé, Unep.*

### **Contacts presse :**

- **Alptis – Pascal GENEYTON**  
LD : 04 72 36 23 54 – [p.geneyton@alptis.fr](mailto:p.geneyton@alptis.fr)
  
- **Agence Auvray & Associés – Teninsy SAVANÉ**  
LD : 01 58 22 27 75 – [t.savane@auvray-boracay.com](mailto:t.savane@auvray-boracay.com)